

Les journalistes français libérés, l'instruction continue

Niger

Posté par: Touareg

Publiée le : 20/1/2008 14:37:31

NIAMEY (AFP) — Deux journalistes français, Pierre Creisson et Thomas Dandois, inculpés et incarcérés au Niger pour "atteinte à la sûreté de l'Etat" depuis près d'un mois, ont été libérés sous caution vendredi, a indiqué à l'AFP un de leurs avocats.

Ils se trouvaient dans la soirée à l'ambassade de France, a indiqué par la suite le ministre français des Affaires étrangères, Bernard Kouchner.

"Ca y est, ils sont libres. Ils vont prendre l'avion à 02H00 du matin (01H00 GMT) pour Paris", a indiqué Me Moussa Coulibaly, précisant qu'il s'agissait d'un vol de la compagnie Royal Air Maroc, via Casablanca.

Leur arrivée est prévue samedi à 14H55 locales (13H55 GMT) en France, où Reporters sans Frontières (RSF), dont le secrétaire général Robert Ménard s'était rendu à Niamey cette semaine avec des parents des journalistes, s'adressera à la presse.

"On est content d'être libre. On remercie tous les gens qui nous ont aidés à Paris et ici, et la communauté des journalistes. On sort un peu du trou et c'est important de pouvoir retrouver la famille", a déclaré Pierre Creisson peu après sa libération.

"On est très heureux de retrouver la liberté", a de son côté lancé Thomas Dandois.

"Nos magistrats ont eu l'audace et le courage de dire le droit. Nous ne pouvons que nous féliciter de cette avancée pour la consolidation de la démocratie dans notre pays", a commenté Me Coulibaly.

Incarcérés depuis le 21 décembre, Creisson et Dandois, qui travaillaient pour la chaîne de télévision franco-allemande Arte, avaient obtenu une autorisation pour des reportages sur la grippe aviaire, mais en avaient profité pour en réaliser un autre sur la rébellion touareg du MNJ (Mouvement des Nigériens pour la Justice) dans le nord, interdit à la presse depuis août.

Une caution, 10 millions FCFA (15.257 euros) pour chacun, selon RSF, a été versée.

En dépit de cette mesure d'élargissement, l'instruction se poursuivra. L'un de leurs avocats, le français William Bourdon, avait déclaré dans la journée qu'il comptait demander un non-lieu pour les deux journalistes, théoriquement passibles de la peine de mort au regard du chef d'inculpation.

Le président français Nicolas Sarkozy a "salué cette décision de la justice nigérienne", selon son porte-parole David Martinon.

Selon ce dernier, M. Sarkozy s'est entretenu jeudi par téléphone avec le président nigérien Mamadou Tandja qui lui "avait fait part de son souci que les institutions nigériennes soient

respectées, et notamment la justice, cela a été le cas".

D'autres journalistes sont actuellement incarcérés au Niger, en raison de leur couverture ou de leurs articles concernant la rébellion touareg.

"Nous espérons maintenant une remise en liberté rapide du chauffeur (de Creisson et Dandois), Al-Hassane Abdourahman, et une issue similaire, dans les semaines qui viennent, pour nos confrères Moussa Kaka et Ibrahim Manzo Diallo", a déclaré RSF.

Moussa Kaka, correspondant de RFI, et Ibrahim Manzo, directeur du bimensuel Aïr-Info, sont détenus respectivement depuis le 26 septembre et le 9 octobre, toujours en rapport avec la rébellion du MNJ, et risquent la peine de mort.

De nombreux appels à la clémence avaient été adressés ces dernières semaines au président Mamadou Tandja.

Cette affaire illustre la crispation manifeste des autorités nigériennes face à la presse qui tente de couvrir depuis près d'un an une rébellion touareg, alors que Niamey attribue l'insécurité dans cette région, vitale en raison des gisements d'uranium, à de vulgaires "bandits" et "trafiquants".

AFP